

FRAIS D'AGRÉMENT POUR LES PROGRAMMES ET LES SÉANCES DE FORMATION EN LIGNE

1. FRAIS D'ACCREDITATION (certificats et diplômes)

- **Traitement et examen des demandes** : 250,00 \$
- **Programmes/séances Frais d'agrément**
 - Programmes en ligne complets jusqu'à 300 heures**
 - 45,00 \$ par bloc de 10 heures accréditées
 - Programme en ligne complet de plus de 500 heures**
 - 40,00 \$ par bloc de 10 heures accréditées

Le CAAPDC accepte les chèques et les mandats-poste, payables au Conseil autochtone d'agrément professionnel du Canada ou simplement à l'ICBOC.

2. FRAIS DE RENOUELEMENT DE L'AGRÉMENT

L'agrément du programme est renouvelable tous les 3 ans.

- **Frais de renouvellement de l'agrément** : 400,00 \$

3. PAIEMENT DES FRAIS D'ACCREDITATION

À la réception de la trousse de demande, le CAAPDC calculera le total des frais d'agrément du programme. Une facture sera envoyée par voie électronique à l'établissement demandeur.

L'examen du programme commencera lorsque le paiement sera reçu.

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE D'ACCREDITATION / D'INSCRIPTION DE FORMATEUR

Veillez envoyer les formulaires remplis et les documents d'accompagnement à l'adresse suivante :

Conseil autochtone d'agrément professionnel du Canada
C.P. 3999
Kanehsatake (Québec)
JON1E0
Téléphone : (450) 983-8445

